

Ministry of Education
School Business
Support Branch
20th Floor, Mowat Block
900 Bay Street
Toronto ON
M7A 1L2

Ministère de l'Éducation
Direction du soutien aux activités
scolaires
20^e étage, Édifice Mowat
900, rue Bay
Toronto (Ontario)
M7A 1L2



2009 : SB 27

DESTINATAIRES : Surintendantes et surintendants des affaires et des finances

EXPÉDITRICE : Cheri Hayward
Directrice
Direction du soutien aux activités scolaires

DATE : Le 10 juillet 2009

OBJET : Initiative d'efficacité énergétique
Conseiller en programmes d'encouragement
Base de données sur la consommation d'énergie

J'ai le plaisir de vous mettre au courant de l'évolution de l'Initiative d'efficacité énergétique du ministère et de deux très importants projets, soit la création du poste de conseiller en programmes d'encouragement et de la Base de données sur la consommation d'énergie.

Comme vous le savez, le ministère s'est fixé comme objectif de réduire la consommation d'énergie de 10 % dans le secteur au cours des cinq prochaines années. Afin de soutenir le déploiement de l'Initiative d'efficacité énergétique, le ministère a établi un partenariat avec le York Catholic District School Board afin de mener plusieurs projets qui aideront les conseils à réduire leur consommation d'énergie.

Conseiller en programmes d'encouragement

Le ministère et l'Office de l'électricité de l'Ontario, par le biais d'une subvention accordée par le Fonds pour les économies d'énergie au YCDSB, appuient la création d'un nouveau poste, soit celui de conseiller en programmes d'encouragement (CPE) pour le secteur de l'éducation.

Le rôle du CPE est de soutenir tous les conseils scolaires de district relativement à la planification de la gestion de l'énergie. Le CPE entreprendra plus précisément les projets suivants :

- assurer la liaison avec les responsables des services d'entretien afin de déterminer les programmes d'encouragement appropriés pour chaque école ;
- appuyer chaque conseil à accomplir les tâches administratives associées à une demande de financement auprès du gouvernement, d'un service public ou d'un organisme en vertu d'une initiative d'encouragement liée à l'efficacité énergétique;

- faire le suivi de ces demandes du secteur, du financement reçu et des investissements grâce à la Base de données des programmes d'encouragement et utiliser cette dernière afin d'évaluer l'efficacité des programmes d'encouragement en comparant les résultats réels aux économies d'énergie prévues dans les écoles participantes;
- consigner les pratiques exemplaires et les leçons retenues et les promouvoir auprès du secteur;
- déterminer les obstacles existants rencontrés par les conseils relativement à l'accès aux programmes d'encouragement;
- élaborer une stratégie visant à maximiser le nombre d'écoles qui participent aux programmes d'encouragement et à assurer aux conseils l'accès au plus grand nombre de programmes d'encouragement possible.

Je suis très heureuse d'annoncer que Robert Smith sera le conseiller en programmes d'encouragement du secteur. Robert compte plus de 30 ans d'expérience avec Toronto Hydro Energy Services et North York Hydro et possède un bagage de connaissances et d'expertise en gestion d'énergie qu'il peut partager avec le secteur.

Au cours du dernier mois, Robert a rencontré les organismes de financement afin de comprendre leurs programmes d'encouragement et a dressé une liste complète des possibilités de financement offertes au secteur relativement aux programmes d'encouragement d'économie d'énergie. Robert travaille à l'extérieur des bureaux du YCDSB. On peut le joindre au 905 713-1211, poste 2493.

Base de données sur la consommation d'énergie

Comme vous le savez, le ministère appuie la création d'une Base de données sur la consommation d'énergie qui permettra de faire la collecte et le suivi des données relatives aux comptes d'électricité et de gaz naturel dans les conseils scolaires de la province.

Le ministère fournit **gratuitement** la Base de données à tous les conseils. L'adoption de la Base de données sur la consommation d'énergie par les conseils sera volontaire.

La Base de données permettra de recueillir quotidiennement les données sur la consommation relatives à chaque compte. Les entreprises locales de distribution fourniront les données historiques sur la consommation relatives à chaque compte pour les 24 mois précédant la première demande de renseignements.

Chaque conseil aura accès aux données sur leurs biens immobiliers et aux moyennes provinciales. Cela permettra aux conseils d'analyser les données afin de :

- déterminer les écoles qui présentent un faible rendement;
- prioriser les investissements en immobilisations;
- faire l'inventaire des programmes de financement d'encouragement afin de tenir compte des besoins énergétiques de leurs biens immobiliers;
- créer des plans annuels de gestion et d'économie d'énergie pour chaque établissement, conformément à la nouvelle *Loi sur l'énergie verte*.

Le ministère analysera les données en fonction de dénominateurs communs afin de :

- déterminer les données de référence provinciales en matière de consommation d'énergie en fonction d'indicateurs clés relatifs aux établissements, comme par exemple l'âge de l'édifice;
- désigner les écoles et les conseils présentant un rendement élevé;

- rencontrer les responsables des établissements présentant un rendement élevé afin de déterminer les pratiques exemplaires en gestion d'énergie qui peuvent être partagées avec le secteur;
- désigner les écoles et les conseils présentant un faible rendement;
 - leur offrir le soutien et les conseils techniques du conseiller en programmes d'encouragement, leur offrir du soutien au moment de déterminer, d'appliquer et de mettre en œuvre les programmes d'encouragement liés aux économies d'énergie et aux stratégies d'économies;
- fixer des cibles de réduction de consommation d'énergie pour le secteur, les conseils et chaque école.

Je suis heureuse d'annoncer que le contrat relatif à la Base de données sur la consommation d'énergie a été octroyé à Aegent Energy Advisors Inc. en juillet 2009.

Les conseils devront conclure une entente avec Aegent, autorisant officiellement la société à recueillir des données provenant de leurs entreprises locales de distribution. Nous mettons actuellement au point les derniers détails sur la façon dont Aegent effectuera la collecte des données relatives aux comptes de services publics auprès de chaque conseil. Toutefois, afin de faciliter le plus possible ce processus pour les conseils, nous leur demanderons de fournir à Aegent une photocopie de facture de services publics pour chaque compte. Aegent sera responsable de saisir le numéro de compte dans la Base de données.

Le ministère prévoit que la Base de données sera fonctionnelle à l'automne 2009, mais qu'il faudra jusqu'à deux ans pour que les données de chaque compte de service public soient recueillies et entrées dans la Base de données.

Si vous avez des questions au sujet de l'Initiative d'efficacité énergétique du ministère, veuillez communiquer avec Karen Carter par téléphone au 416 212-3179 ou par courriel à l'adresse karen.carter2@ontario.ca.

Je vous remercie et au plaisir de collaborer avec vous à cette importante initiative.



Cheri Hayward
Directrice
Direction du soutien aux activités scolaires

cc: Responsables des services d'entretien